

	Ligue Régionale Grand Est de Basketball Maison Régionale des Sports 13 Rue Jean Moulin – 54510 Tomblaine
	Assemblée Générale Consultation à distance Vendredi 29 mai 2020 à 19h00
PROCES-VERBAL	

A la suite des conditions sanitaires liées à la pandémie du COVID-19, le Président de la Ligue Régionale Grand Est de Basketball a souhaité consulter l'ensemble des Présidents d'association sur trois points. Le Comité Directeur de la Ligue ayant validé ceux-ci lors de la session du 22 mai 2020.

1. Acceptez-vous qu'au regard de la situation sanitaire exceptionnelle, l'Assemblée Générale soit reportée au samedi 12 septembre 2020 ?
2. Acceptez-vous de proroger à titre exceptionnel les mandats des membres du Comité Directeur fixés à 2 ans jusqu'au renouvellement des instances dirigeantes qui aura lieu lors de l'Assemblée Générale fixée au 12 septembre 2020 à Lingolsheim ?
3. UNIQUEMENT POUR LES CLUBS AYANT UNE EQUIPE EN CHAMPIONNAT DE FRANCE : Acceptez-vous de proroger le mandat des délégués préalablement désignés pour l'Assemblée Générale de la FFBB qui s'est tenue en octobre 2019 à Vittel jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFBB qui devrait se dérouler au Touquet le 17 octobre 2020 ?

La consultation s'est déroulée à distance du samedi 23 mai 2020 au vendredi 29 mai 2020 à 19h00.

Résultats :

L'ensemble des voix dont dispose les Groupements Sportifs est de : 40 100

Le quorum exigible est de : 20 051

Le nombre de voix des votants : 29 733

Acceptez-vous qu'au regard de la situation sanitaire exceptionnelle, l'Assemblée Générale soit reportée au samedi 12 septembre 2020 ?

Nombre de voix votants : 29 733

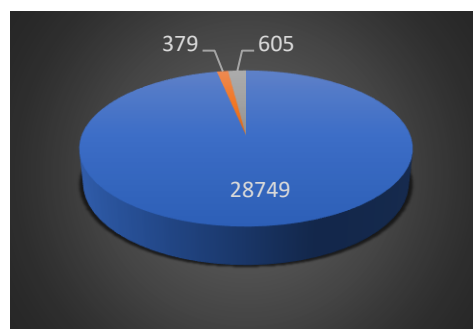
Majorité à : 14 867

Détail des résultats

Oui : 28749

Non : 379

Ne se prononce pas : 605



Acceptez-vous de proroger à titre exceptionnel les mandats des membres du Comité Directeur fixés à 2 ans jusqu'au renouvellement des instances dirigeantes qui aura lieu lors de l'Assemblée Générale fixée au 12 septembre 2020 à Lingolsheim ?

Nombre de voix votants : 29733

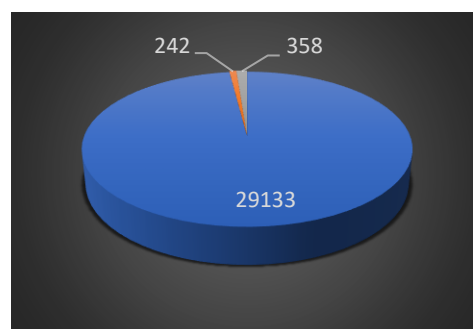
Majorité à : 14867

Détail des résultats

Oui : 29133

Non : 242

Ne se prononce pas : 358



UNIQUEMENT POUR LES CLUBS AYANT UNE EQUIPE EN CHAMPIONNAT DE FRANCE :
Acceptez-vous de proroger le mandat des délégués préalablement désignés pour l'Assemblée Générale de la FFBB qui s'est tenue en octobre 2019 à Vittel jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFBB qui devrait se dérouler au Touquet le 17 octobre 2020 ?

Ensemble des voix : 9323

Nombre de voix votants : 7779

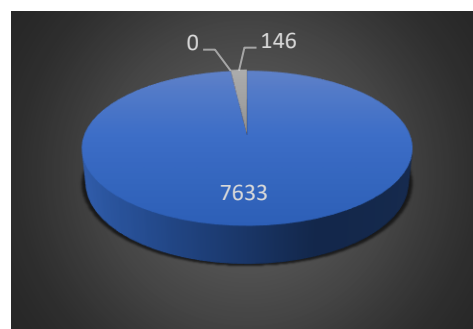
Quorum : 3890

Détail des résultats

Oui : 7633

Non : 0

Ne se prononce pas : 146



La majorité étant atteinte pour chaque question, les trois points proposés sont adoptés.

René KIRSCH

Président

Ligue Grand Est de Basketball

Thierry BILICHTIN

Secrétaire Général

Ligue Grand Est de Basketball